



# Le design comme facteur d'innovation pour les transports

## - Mesure Innovation design et crédits d'impôts

### STRI

24 octobre 2007

Louis Brassard

Conseiller en développement industriel  
Design Industriel



## Plan de la présentation :

- Le design au Québec et dans les transports - quelques chiffres
- Mesure Design – Innovation
  - > Clientèles admissibles
    - Entreprises
    - Organismes
  - > Disciplines du design
  - > Objectifs de la mesure
  - > Critères de base
  - > Exemples de projets et nature de l'aide (entreprises, organismes)
  - > Processus
- Crédit d'impôt au design industriel
- Quelques références
- Questions



# Mise en contexte

- Le design industriel est une démarche de création de produits, qui tient compte des aspect formels, fonctionnels et symboliques.
  - > La forme: volume, proportions, encombrement, nature des angles, la structure, les matériaux (ex: statut du bois ou du métal vs artificiel du plastique, contact tactile, etc.), compréhension visuelle de la fonction remplie, code symbolique et émotionnel des couleurs.
  - > Les fonctions: facilité d'utilisation, de démontage, de réparation, la performance (ex: durabilité), la prise en compte de la relation homme – objet (ex: ergonomie, confort), aspect écologique, etc.
  - > Les symboles: contenu psychologique (ex: groupe d'âges) messages culturels, références historiques, groupe social d'appartenance, etc.



# Le design industriel au Québec - quelques chiffres:

- Enquête effectuée pour le MDEIE au printemps 2007 auprès de 1002 entreprises manufacturières du Québec (population 5 254 entreprises)
  - > 63 % (634) des répondants ont modifié/amélioré et/ou développé au moins un nouveau produit au cours des trois dernières années
  - > 20,7 % (131) de ces derniers ont eu recours à un designer industriel
  - > 5,3 % (53) emploient un ou plusieurs designer(s) industriel(s)
  - > 9,2 % (92) ont eu recours à des designers externes



## Enquête (suite)

> Retour sur investissement des investissements en design industriel :

	%	cumulatif
Moins d'un an	<b>29%</b>	
1 à 3 ans	37%	<b>67%</b>
3 à 5 ans	20%	<b>86%</b>
Plus de 5 ans	5%	91%
Ne sais pas	9%	100%



## Perception du design industriel par les entreprises québécoises qui l'utilisent

Principaux effets évoqués (peuvent être mentionnés plus d'une fois)	Nombre de répondants - %
Augmentation de la créativité	72%
Diversification de la gamme de produit	61%
Augmentation du chiffre d'affaires	57%
Développement d'une culture qualité	57%
Pratique de la veille technologique et concurrentielle	47%



## Enquête (suite)

- > Évolution des investissements en design industriel chez les entreprises qui l'utilisent :

	3 dernières années	3 prochaines années
En hausse	52%	53%
Stables	36%	34%
En baisse	9%	6%
NSP NRP	3%	6%



## Enquête (suite)- comparaison entreprises de transports et entreprise de fabrication de l'échantillon

	Secteur du transport	Échantillon
Nombre d'entreprises	56	1002
Chiffre d'affaires dernière année financière (M\$)	16 875 000 \$	14 532 171 \$
% du CA à l'exportation	35%	37%
Effectif moyen	22	47



## Enquête (suite)- comparaison entreprises de transports et entreprises de fabrication de l'échantillon

	Secteur du transport	Échantillon
Ont amélioré/modifié des produits existants	61%	54%
Ont développé de nouveaux produits	66%	50%
Ont fait appel à un designer industriel	18%	13%
Recours systématique au design	7%	5%
Recours occasionnel au design	9%	7%
Abandon du design	0%	0,30%
Ont fait appel à un designer externe	9%	9%
Ont un designer à temps plein	14%	5%



## Enquête (suite)- entreprises de transports – dépenses de design prévues

	Hausse	Baisse	Stable
Évolution des dépenses en design au cours des trois prochaines années	50%	40%	10%



# Mesure Design - Innovation

- Clientèles admissibles (Entreprises)
  - > Entreprise constituée légalement et en activité au Québec
  - > Secteur relevant du MDEIE :
    - Manufacturier, TIC, Services de design
    - Structure financière saine, gestion adéquate, personnel qualifié et organisation solide
    - Exclusions : métiers d'art, services personnels (ex.: service de décoration intérieure pour domicile), commerce de gros, commerce de détail et la restauration
    - Un projet d'entreprise se situant dans un secteur d'activité relevant d'un autre ministère (ex: transformation alimentaire) peut être considéré dans la mesure où il ne peut être appuyé financièrement, en tout ou en partie, par le ministère sectoriel.



# Mesure Design - Innovation

- Disciplines du design :
  - > Design industriel
  - > Design de mode
  - > Design graphique
  - > Architecture
  - > Urbanisme
  - > Architecture de paysage
  - > Design d'intérieur



# Mesure Design - Innovation

- Objectifs de la mesure :
  - > Valoriser le design en tant qu'outil favorisant le développement économique
  - > Susciter l'augmentation de l'utilisation et de l'intégration du design par les entreprises québécoises
  - > Soutenir des initiatives internationales visant à promouvoir les produits issus du design québécois, la collaboration internationale et l'image de marque du design fait au Québec



# Mesure Design - Innovation

- Critères de base :
  - > Les projets présentés doivent :
    - être reliés à un ou plusieurs des objectifs de la mesure
    - générer des retombées économiques à court, moyen et/ou long terme
  - > L'aide accordée doit avoir un caractère incitatif (réaliser une activité qui ne se serait pas concrétisée autrement)



## Exemples de projets et nature de l'aide

- Valorisation
  - > Organisation d'un concours de design de produits innovateurs
    - Frais de consultation pour l'organisation du concours (logistique, règles et promotion jusqu'à 5 000 \$)
    - Fabrication de prototypes par les designers (jusqu'à 10 000 \$)
    - Prix aux gagnants (jusqu'à 5 000 \$ excluant redevances)
    - Maximums plus élevés si le concours implique plusieurs entreprises
  
  - > Aide accordée : contribution non remboursable pouvant atteindre 40 % des dépenses admissibles, l'aide gouvernementale ne peut dépasser 50% des coûts du projet



## Exemples de projets et nature de l'aide

- Utilisation et/ou intégration
  - > Engagement d'un premier designer
    - Maximum de 3 designers de disciplines différentes par entreprise manufacturière
  - > Aide accordée : contribution non remboursable de 50 % du salaire (max.: 20 000\$ pour un diplôme universitaire et 15 000 \$ pour un diplôme collégial)
  - > En complément du crédit d'impôt au design dans le cas des designers industriels et des designers de mode. La convention d'aide devra prévoir que le designer et l'entreprise devront demander les Attestations pour le crédit d'impôt au design émises par la Direction des biens de consommation
  - > L'entreprise dont la maison mère emploie des designers hors Québec est admissible si elle engage des designers qui vont travailler au Québec



## Exemples de projets et nature de l'aide

- Utilisation et/ou intégration
  - > Premier recours à un designer externe par une entreprise manufacturière
    - Maximum de trois consultations de disciplines différentes
    - Aide accordée : jusqu'à 40 % des honoraires de consultation
    - Dans le cas de design graphique, orienter les interventions vers le développement de l'image de marque de l'entreprise
    - En complément du crédit d'impôt au design dans le cas des designers industriels et des designers de mode. La convention d'aide devra prévoir que le consultant doit détenir une Attestation de designer externe et que l'entreprise s'engage à demander son Attestation dans le cadre du crédit d'impôt au design
    - Aide maximale de 20 000 \$ par entreprise (un an à partir de la date du contrat)



## Exemples de projets et nature de l'aide

- Utilisation et/ou intégration
  - > Premier recours à un designer externe par une entreprise manufacturière
    - **L'entreprise peut-elle confier plus d'un projet de design au consultant et être éligible au volet recours à un designer externe (consultant) pour la première fois?**
    - Oui, l'entreprise pourra réclamer les honoraires payés au cours de la première année sur plusieurs projets, sujet à notre approbation. Si au cours de la première année, il y a des modifications ou des ajouts au contrat qui ont un impact sur les honoraires payés, l'entreprise devra nous en faire part dès que les deux parties se seront entendues afin que nous puissions ajuster le montant d'aide réservé au budget.



## Exemples de projets et nature de l'aide

- Utilisation et/ou intégration
  - > Stage en design dans une entreprise manufacturière
    - Maximum de trois stages dans des disciplines différentes
    - L'encadrement du stage par un designer externe à l'entreprise est admissible
    - Le stagiaire doit détenir un diplôme (peut être un designer expérimenté)
    - Durée du stage : 6 mois à 1 an
    - Aide accordée : 40 % du salaire du stagiaire pour la durée du son stage. En complément du crédit d'impôt au design dans le cas des designers industriels et des designers de mode.
    - Aide maximale : 12 000 \$ pour un diplômé de CEGEP et de 15 000 \$ pour un diplômé universitaire



## Exemples de projets et nature de l'aide (Entreprises)

- Utilisation et/ou intégration
  - > Diagnostic du potentiel d'utilisation et d'intégration du design (besoins, forces et faiblesses, ressources nécessaires, plan d'action et implantation)
  - > Aide accordée :
    - 40 % des coûts de consultation avec un maximum de 4 000 \$ par entreprise. Le maximum d'aide gouvernementale est de 50 % des coûts.
    - 50 % des coûts de consultation si le diagnostic est fait pour un regroupement d'entreprises (réseau spécialisé de collaboration), l'aide maximale pourra être majorée de 1 000 \$ par entreprise supplémentaire avec un plafond de 10 000 \$. Le maximum d'aide gouvernementale est de 60 % des coûts.



## Exemples de projets et nature de l'aide (Entreprises)

- Utilisation et/ou intégration
  - > Mise en place d'un regroupement de jeunes designers (diplômés ayant moins de 5 années d'expérience) qui désirent partager des ressources et/ou équipements à coûts avantageux et mettre à profit les différentes expertises pour favoriser et générer des retombées économiques.



## Exemples de projets et nature de l'aide (Entreprises)

- Initiatives internationales :
  - > Établissement d'un centre satellite de design au Québec (ex.: pour une filiale d'une entreprise étrangère, préparation d'une présentation sur les avantages comparatifs du Québec et coûts pour accueillir un dirigeant corporatif du design)
  - > Favoriser l'exportation de produits et/ou de services du design québécois (coûts de participation à une foire commerciale ou pour une mission sur un nouveau territoire de vente)
  - > Participation à un concours international (ou hors Québec) relié au design (développement d'un prototype spécifique au concours, frais d'inscription, frais de déplacements, etc.)
  - > Mission d'identification des tendances par un designer sur un marché étranger (frais de déplacement, d'inscription, etc.)
  - > Aide jusqu'à 40 % des dépenses admissibles et cumul gouvernemental de 50 %. Ces pourcentages sont majorés de 10 % pour un réseau spécialisé de collaboration.



- Les conseillers régionaux et les conseillers sectoriels du MDEIE sont impliqués dans la gestion du Programme.
- Un « go/no go » est donné par un conseiller de la Direction des Biens de Consommation avant le début du projet.



## Crédit d'impôt au design industriel

[www.mdeie.gouv.qc.ca/mesuresfiscales](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/mesuresfiscales) Crédit d'impôt pour le design industriel

Les entreprises manufacturières du Québec qui emploient des designers industriels et/ou utilisent les services de designers industriels (consultants) sont admissibles à un crédit d'impôt qui varie de 15 % à 30 % du salaire ou des honoraires des designers. Cette mesure fiscale existe depuis 1994.

Développement  
économique, Innovation  
et Exportation

Québec 



## Crédit d'impôt au design industriel (bonifications récentes)

- > ouvert au design industriel à l'interne à tous les secteurs industriels depuis avril 2005 (15 à 30 % du salaire)
  
- > Hausse de 25 M\$ des seuils des actifs pour le % d'aide accordé aux entreprises (4 décembre 2006) :
  - Actifs de plus de 75 M\$ = taux de 15 %
  - Actifs de 50 M\$ et moins = taux de 30 %
    - Selon Revenu Québec, cette bonification profitera à 50 entreprises et devrait générer des crédits d'impôts supplémentaires de 1,5 M\$ / année



# Émission d'attestations aux entreprises

- Utilisation et/ou intégration
  - > Engagement d'un premier designer (interne)
  - > Démarche pour demander l'**Attestation de l'entreprise** :  
[www.mdeie.gouv.qc.ca/mesuresfiscales](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/mesuresfiscales)  
Crédit d'impôt pour le **design industriel** :  
Voir document explicatif : De – ISOI  
Remplir le formulaire : Fm – ISOI

Avec le formulaire et les annexes requis, inclure un chèque au montant de 250 \$ à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Les Attestations des entreprises sont émises annuellement. Les années subséquentes le coût d'un renouvellement est de 130 \$ à moins qu'il ne s'agisse d'une continuité d'un projet qui chevauche deux années fiscales qui sera sans frais.

Développement  
économique, Innovation  
et Exportation

Québec 



# Émission d'Attestations aux designers

- > Démarche pour demander l'**Attestation du designer** :  
[www.mdeie.gouv.qc.ca/mesuresfiscales](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/mesuresfiscales)  
Crédit d'impôt pour le **design industriel** :  
Voir document explicatif : De – IDEI  
Remplir le formulaire : Fm – IDEI

Avec le formulaire, joindre une copie du diplôme d'études ainsi qu'un chèque au montant de 65 \$ à l'ordre du ministre des Finances du Québec.  
Les Attestations des designers sont émises pour une période indéterminée.



# Quelques références sur le design industriel

- Association des designers industriels du Québec : <http://www.adiq.qc.ca/>
- Créativité Montréal: <http://www.creativitemontreal.com/>
- Design Montréal:  
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=4236,5196095&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4236,5196095&_dad=portal&_schema=PORTAL)
  
- Enseignement universitaire :  
<http://www.din.umontreal.ca/>  
<http://www.unites.uqam.ca/design/>
  
- Enseignement collégial :  
<http://ici.cegep-ste-foy.qc.ca/departements/designindustriel/accueil.html>  
[http://www.cvm.qc.ca/cours/EnseignementOrdinaire/programmes/570\\_C0.htm](http://www.cvm.qc.ca/cours/EnseignementOrdinaire/programmes/570_C0.htm)  
<http://www.cvm.qc.ca/designindustriel/presentation/designindustriel.pps#1>  
[http://www.dawsoncollege.qc.ca/programs/tech/industrial\\_design/index.php](http://www.dawsoncollege.qc.ca/programs/tech/industrial_design/index.php)



# Questions ?

# Merci de votre attention!